



NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2020/061

Genève, le 12 octobre 2020

CONCERNE :

Améliorations apportées au site web de la CITES

1. Vous l'avez sans doute déjà remarqué, quelques modifications ont été faites au site web de la CITES (<http://cites.org>). Le Secrétariat souhaite informer les Parties des principales améliorations :
 - a) Page des profils de pays : une nouvelle fonction a été conçue pour compiler toutes les données relatives à la mise en œuvre et au respect de la Convention par chaque Partie à la Convention. Il vous suffit de sélectionner Découvrez la CITES > Parties > Profils de pays dans le menu.
 - b) Accessibilité améliorée : le site web de la CITES peut désormais être consulté sur des appareils portables. Ainsi, les utilisateurs peuvent également passer en mode « luminosité atténuée » pour réduire la fatigue oculaire.
 - c) Modification du design : la mise à niveau du Système de gestion du contenu a entraîné quelques changements mineurs dans la mise en page et le design.
2. Ces modifications s'inscrivent dans l'effort permanent déployé par le Secrétariat pour améliorer la mise à disposition et l'accessibilité, sur Internet, d'informations relatives à la Convention. La structure de base du site web n'a pas changé.
3. Le Secrétariat remercie l'Union européenne pour la contribution financière qui a permis de mettre au point la fonction profils de pays.
4. Le Secrétariat souhaiterait recevoir vos commentaires sur ces modifications, notamment concernant la page des profils de pays, sachant qu'il reste à faire des ajustements et à ajouter des éléments. Si vous trouvez des erreurs ou des défaillances, ou si vous avez des questions sur les nouvelles fonctionnalités, veuillez contacter Mme Vanamalakshmi Dhalladoo (vanam.dhalladoo@cites.org) avec copie à Mme Haruko Okusu, Chef, Gestion des connaissances et services d'information (haruko.okusu@cites.org).